Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 40 (1969)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de 267 à 300. Non moins important dans le domaine de nos industries nationales est le regroupement du secteur de la construction et des importantes branches annexes de la construction dans une grande Foire de la construction qui occupera le bâtiment du Rosental. Le matériel d'installation électrique, l'éclairage, les petits moteurs, la chaudronnerie, les radiateurs et les brûleurs à mazout, les matières plastiques pour l'artisanat de la construction et les installations sanitaires, les éléments de construction, le matériel pour la construction et les échafaudages seront ainsi réunis sous un même toit. Le groupe du bureau se voit attribuer la halle des congrès N° 8, qui avec son atmosphère distinguée lui convient le mieux et lui ouvre la possibilité de plus amples développements. Les groupes « transport » et « manutention technique » présents cette année selon la formule de la participation bisanuelle seront placés l'un à côté de l'autre dans les halles 6 et 7.

La Suisse, créancière de la Banque mondiale

Avec des emprunts totalisant 1,4 milliard de francs environ, le groupe de la Banque mondiale (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et institutions affiliées) est le plus important débiteur étranger que la Suisse ait jamais connu. Jusqu'à maintenant, il a reçu de notre pays par la voie de l'emprunt quelque 200 fr. par habitant. C'est la quote-part la plus élevée de tous les Etats où la Banque mondiale a émis des obligations. En outre, l'importante activité des banques suisses dans ce domaine tient également au fait qu'elles souscrivent très largement aux emprunts de la Banque mondiale émis dans d'autres pays. Selon certaines estimations, 40 à 50 % des titres émis sur le marché européen sont placés en Suisse. A titre de rémunération pour des livraisons et des services effectués dans le cadre de projets de développement, la Banque mondiale a versé jusqu'ici à l'économie suisse plus de 800 millions de francs, dont la moitié au moins pour des équipements électrotechniques.

Un milliard et demi de déficits budgétaires des pouvoirs publics

Pour 1969, les budgets de la Confédération, des cantons et des communes prévoient un déficit global des comptes de 1,5 milliard de francs approximativement. Cela représente un demi-milliard de plus qu'en 1968. Environ 70 % de l'excédent de dépenses budgeté est le fait des cantons et des communes. Les ressources extérieures dont ils auront besoin pour l'année en cours sont en effet estimées à quelque 900 millions de francs.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
Vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20